



HAL
open science

Des nouvelles pratiques de communication aux nouvelles pratiques de socialisation

Sébastien Rouquette

► **To cite this version:**

Sébastien Rouquette. Des nouvelles pratiques de communication aux nouvelles pratiques de socialisation. Nouer le lien social, Presses Universitaires Blaise Pascal, p 250-274, 2015. hal-01215517

HAL Id: hal-01215517

<https://hal.science/hal-01215517>

Submitted on 18 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conclusion : des nouvelles pratiques de communication aux nouvelles pratiques de socialisation.

Sébastien Rouquette

Comment – au final – les pratiques de communication participent-elles à la construction du lien social ?

1 - Les pratiques de communication renforcent les logiques sociales existantes.

Plusieurs dimensions communicationnelles ont été étudiées. Que ce soit des normes, valeurs, idéologies, représentations symboliques, compétences verbales ou attitudes non verbales pesant directement sur les logiques de sociabilité, de constitution de réseau, de capital social sur les relations interindividuelles.

Qu'en conclure ? Tout d'abord qu'une majorité des pratiques de communication a pour effet de renforcer les logiques existantes : logiques de sociabilité, de réseau, d'organisation sociale.

C'est le cas de la dimension temporelle du lien social. Il existe plusieurs façons de mesurer le temps. Se côtoient, entre autres, un temps dit « objectif », quantifiable, mesurable et un autre « subjectif ». Un deuxième temps dont on mesure la durée en fonction de l'intérêt accordé au moment passé. Les relations interindividuelles, l'organisation des réunions, des activités collectives sont, bien entendu, influencées par la représentation que nous avons collectivement du temps.

Or, notre société s'inscrit dans un modèle du temps régulé. Cette régulation est nécessaire pour toute société complexe, pour organiser les interactions de millions de personnes, pour planifier des rendez-vous, pour calculer le coût des activités de service (payer à l'heure), comme le

rappelle Bernard Cahier (chapitre 2). Cette représentation du temps qui nous unie est normative. Il faut plier son agenda aux heures convenues pour arriver à l'heure à ses rendez-vous. Elle est aussi exclusive. Il faut apprendre à lire une montre nous rappelle Bernard Cahier. Il faut aussi apprendre à intégrer dans son quotidien, à l'école puis durant sa vie « active », la maîtrise du temps. Au point que, si le médecin, l'enseignant, l'avocat prennent du retard dans une journée ils peuvent choisir de sacrifier la qualité du rendez-vous en cours pour terminer à temps pour leurs activités du soir. C'est la raison pour laquelle il est possible de soutenir qu'à « la fonction de moyen d'orientation remplie par le temps s'en ajoute encore une autre, celle d'instrument de régulation de la conduite et de la sensibilité humaine » (Cahier, B. citant Norbert Élias, p. 40). Dans la mesure où la représentation commune du temps a pour objectif de normaliser la gestion des activités humaines, elle remplit bien ce rôle quand elle normalise, si nécessaire, les comportements collectifs et – surtout – les interactions humaines.

C'est également vrai des pratiques de communication non verbales étudiées par Agnès Bernard, Cécilia Brassier-Rodrigues et Olivia Salmon-Monviola. Leur étude témoigne d'abord de l'importance – de nos jours encore – de la communication rituelle. Notamment dans les cérémonies maçonniques et les processions catholiques (chapitre 1). Certes, les rites se retrouvent dans l'interstice de la plupart des interactions quotidiennes. Erving Goffman l'a théorisé à partir de l'observation systématique de relations ordinaires. Pour en rendre compte, il utilise une métaphore dramaturgique : la vie sociale est comparable à une scène où des acteurs interprètent des rôles en accord avec la situation. Cette métaphore n'implique nullement que la vie sociale soit factice et que les acteurs soient nécessairement conscients de « jouer ». Au contraire, ils sont le plus souvent fortement impliqués dans le jeu et le ressentent comme spontané (Winkin, 2001, pp. 91-102). Lors des conversations quotidiennes par exemple, les rituels servent à prendre le minimum de risques pour la « face » des interactants. Ainsi du rituel de réparation : que se passe-t-il si une personne renverse son café sur la chemise d'un collègue ? Le rituel de réparation « prévoit » la chose suivante : la personne tachée doit (normalement !) minimiser l'incident (« ce n'est rien »). Ce rituel a pour but de changer la signification de l'incident. Il

visée à diminuer le caractère déplaisant de la situation et à lui donner une forme acceptable (Goffman, 1979).

Notre vie sociale est donc fortement ritualisée. Y compris lors de comportements quotidiens qui nous apparaissent pourtant comme simplement « normaux », voire « spontanés ». Elle l'est plus fortement encore quand ces rituels se retrouvent – comme lors des célébrations – au centre des pratiques collectives menées. Les pratiques étudiées ici sont menées au sein de deux groupes sociaux déterminés. Ce sont des groupes au sens où ces manifestations réunissent des ensembles de personnes ayant des caractéristiques ou des buts communs. Les groupes sociaux catholiques et francs-maçons se caractérisent par des valeurs, des rites, des symboles qui leur sont spécifiques. Or, d'un point de vue sociologique, à quoi servent les rites pour les groupes sociaux ? Les rites définis comme un « ensemble codifié d'attitudes, de gestes et de paroles qui se reproduisent à chaque fois qu'un événement a lieu » traduisent à la fois l'existence d'idéaux communs et l'asymétrie des relations entre les acteurs (Montoussé, et Renouard 2006, pp. 76-77). En interne, les rites permettent au groupe de se reproduire et à ses membres de s'y intégrer. Ils favorisent la perpétuation des traditions. En externe, les rites servent, à l'inverse, à se reconnaître entre soi et à se distinguer des autres, en particulier des groupes sociaux concurrents (*Ibid.*). Comme l'ont finement observées Agnès Bernard, Cécilia Brassier-Rodrigues et Olivia Salmon-Monviola, ces rituels passent notamment par une communication symbolique. Mais aussi une communication non verbale que seuls les francs-maçons ou les pèlerins initiés peuvent réellement décoder (chapitre 1). Se conformer à ces rites permet aux membres de ces groupes de coopérer avec les autres, d'avoir un comportement conforme à ce qui est attendu (Montoussé, et Renouard 2006, pp. 76-77). Autrement dit, dans le cas de pratiques très ritualisées, les codes vestimentaires, gestuels et toutes les formes de communication non verbales servent à renforcer, là encore, des logiques sociales existantes. À savoir, ici, pérenniser les traditions du groupe et se distinguer des groupes extérieurs.

C'est enfin le cas des pratiques de communication numériques des marocains étrangers résidents en France. Quels usages ont-ils des réseaux sociaux numériques ? Souâd Touhami rend compte de deux pratiques complémentaires.

D'un côté, ces résidents marocains utilisent les réseaux tels Facebook pour développer un sentiment d'appartenance à un groupe de référence composé de personnes qui partagent une trajectoire équivalente à la leur et avec lesquels ils partagent « un sentiment de proximité [...] qui se concrétise par des rendez-vous virtuels sur des blogs, forums, sites » (Chapitre 4). Cet entretien de relations en ligne s'explique de diverses façons. Cela tient à des raisons propres à leur position : ces personnes sont réunies par un intérêt commun pour le pays d'accueil, une volonté également d'échanger des informations sur des modèles représentatifs de sa communauté (personnalités issues de l'immigration) (*Ibid.*). Cela tient également à des facteurs sociotechniques propres à l'expression de sentiments en ligne. Sur internet, il est en effet assez facile de partager non seulement des informations mais aussi des émotions communes. Le caractère écrit, à distance, le choix du lieu (de son domicile, d'un espace où l'on se sent bien, éventuellement protégé), du moment choisi pour l'expression facilitent – de manière générale – l'expression d'émotions en ligne (Rouquette, 2008), y compris du partage d'émotions liées au souvenir de sa terre d'accueil (Najar, 2011, p. 53).

De l'autre, les réseaux sociaux numériques permettent de rester en contacts avec les amis et la famille restés dans son pays d'origine. Certes, dès le début de l'internet public, des ethnologues ont observé des pratiques similaires de maintien à distance de liens sociaux. Compte tenu de la praticité du mail ou des appels vidéo en ligne (type Skype), la pratique n'est donc ni nouvelle, ni surprenante en soi. Pourtant, suivant les situations diasporiques observées, les motifs profonds diffèrent. Ainsi, par comparaison aux usages des TIC de la diaspora de Trinidad, l'usage qu'en font les marocains résidents en France compte une différence notable. Pour les trinitadais, l'envoi de mails « cartes postales », de photos, de blagues permet, bien sûr, de conserver un lien fort avec sa famille restée sur l'île. Mais pour les trinitadais restés au pays plus particulièrement, les technologies d'information et de communication numériques permettent de mettre une « pression » familiale, amicale sur leur entourage parti de l'île (étudiants, amis). Une incitation à donner régulièrement des nouvelles afin de « rétablir le type de lien qui existait dans un contexte de non-diaspora » (Miller et Slater 2000, p. 58).

À l'inverse, c'est parce qu'ils se sentent fragilisés en raison de leur éloignement que les marocains résidents en France prennent l'initiative

d'utiliser les réseaux sociaux numériques pour maintenir les liens avec leur pays d'origine. Ils ont le sentiment que ces liens sont menacés « par le changement de leurs habitudes, les nouvelles idées qu'ils apportent, la liberté d'expression, l'ouverture vers l'extérieur, etc. [...] Ils cherchent à tout prix à maintenir ce lien avec le pays d'origine à travers la cohésion sociale, la solidarité, la langue (*darija, dialecte marocain*), la culture » (Touhami, chapitre 4).

Ainsi, dans les deux cas, ces pratiques de communication numériques répondent à double sentiment de (relative) insécurité sociale et identitaire. Une insécurité sociale d'abord : la crainte de voir se distendre son réseau de liens forts en raison de l'éloignement géographique. Une insécurité identitaire ensuite : cette sensation favorise la quête d'un sentiment d'appartenance à un groupe de référence. Car, de fait, les questions de construction de réseaux sociaux et de construction identitaire sont mêlées. Se doter d'une identité, d'abord pour soi puis pour autrui, est indispensable. Cette identité (comme personne, sportif, membre d'association culturelle ...) s'actualise par des activités sociales et par des liens sociaux. Des liens qui, en retour, assurent à l'individu la reconnaissance de son identité par autrui. Y compris sur internet d'ailleurs, puisque la construction numérique de l'image de soi y est produite de manière interactive, le regard que les autres portent sur soi ayant la particularité de se faire par écrit et à la vue des autres internautes/lecteurs.

Il serait possible de voir dans ce fort investissement de la part des migrants interrogés par Souâd Touhami le seul effet de leur situation. Ce serait occulter que la question de la recherche de nouveaux liens sociaux ne concerne pas aujourd'hui que les seules personnes en situation d'émigration. Dans leur cas, cette question sociale – et ses ramifications identitaires – est particulièrement aiguë. Mais cette préoccupation concerne, sous des formes variées, de plus en plus d'individus. Il faut, pour en prendre la mesure, revenir aux analyses historiques de l'évolution du lien social de Georg Simmel. On voit alors que ces questions, qui impactent directement les rapports entre pratiques de communication et construction des liens sociaux, s'inscrivent dans une évolution sociale de longue durée. Comme le synthétise Serge Paugam, le travail de Georg Simmel est utile pour penser le passage du lien social aux liens sociaux. Tout individu se caractérise par une multiplicité de liens sociaux : famille,

école, copains, entreprise. Mais ces liens peuvent soit se renforcer en étant ordonnés de manière concentrique, soit, simplement se juxtaposer. Or, Georg Simmel a dès le début du 20^{ème} siècle – bien avant le développement des réseaux sociaux en ligne – constaté que le modèle concentrique – caractéristique de ce qu’il appelle l’homme moderne – décline. C’est un modèle dans lequel les cercles de sociabilité se rétrécissent progressivement. Le plus grand concerne la nation, puis la région, le cercle professionnel, le village et enfin le quartier. « Dans ce cas, le plus étroit des cercles implique que l’individu qui en est membre fait également partie des autres cercles. Cet empilage des liens détermine les fonctions successives qu’exerce l’individu. Il s’agit d’une organisation sociale qui ne lui assigne en définitive qu’une autonomie restreinte¹ ». À l’inverse désormais, les cercles de relations des individus se situent plus souvent à côté qu’ensemble. Et ce en raison de déménagements, de divorces, de choix individuels de carrière. L’individu constitue le centre de tous les réseaux sociaux auxquels il appartient. Surtout quand celui-ci réalise des expériences différentes au cours de sa vie, quand il connaît des ruptures – qu’elles soient professionnelles, amoureuses, en raison de décès de proches aussi – *a fortiori* quand ces individus viennent s’installer dans un nouveau pays. Dans ce cas, la distance géographique et éventuellement culturelle entre ses différents cercles de relations, peut être suffisamment grande pour que ces cercles ne puissent qu’être accolés. Notamment les nouveaux réseaux tissés dans son pays d’accueil vis-à-vis de ceux de son pays d’origine. Les migrants interrogés sont typiques de ces situations dans lesquelles la participation aux anciennes formes de sociabilité est, de fait, plus difficile, plus distanciée dans le temps (chapitre 4). Tandis que la participation à de nouveaux cercles de sociabilité ne garantit pas la sécurité des premiers liens.

Ainsi, l’augmentation des mobilités individuelles est une des explications de la hausse de ce phénomène. Il y a une autre qui, elle, ne concerne pas nécessairement les personnes en situation de déménagement local, voire d’émigration lointaine. C’est le phénomène d’individualisation de la société, au sens – notamment – de l’incitation à choisir et à construire ses propres réseaux de sociabilité indépendamment des liens hérités de ses parents ou du respect des traditions.

¹ « Le lien social : entretien avec Serge Paugam », *Sens*, 6.07.2012, <http://ses.ens-lyon.fr/le-lien-social-entretien-avec-serge-paugam-suite--162673.kjsp>.

En quoi les pratiques de communication observées ici renforcent-elles alors ces évolutions sociales ? Force est de constater que l'investissement dans les réseaux sociaux numériques permet aux individus de continuer à s'investir dans différents réseaux de sociabilité. Des nouvelles affichées sur son « mur » Facebook, des « likes » envoyés en réaction des « posts » de ses amis affectivement proches mais géographiquement lointains permettent d'entretenir des liens forts à distance, preuve de l'attachement à ces liens. De la même façon, ces réseaux numériques proposent une solution singulière à la gestion de multiples réseaux de sociabilité. Des réseaux aussi nombreux que l'individu dispose d'activités – et de facettes identitaires assumées – variées.

Mais, il ne faut pas l'oublier, si ces pratiques de communication offrent une solution jugée satisfaisante à ces préoccupations contemporaines, elles le font de manière biaisée. Car ces réseaux de communication numériques sont mis en ligne et gérés par des entreprises commerciales dont l'objectif premier est la rentabilité. Ces entreprises ne proposent pas ce rôle d'intermédiaire des sociabilités individuelles sans contreparties. Il s'agit, pour ces entreprises, de se rendre aussi indispensable que possible au quotidien pour rentabiliser ensuite cette position d'intermédiaire. Une rentabilité qui passe, notamment, par la revente auprès d'annonceurs publicitaires des informations récoltées sur l'identité et les goûts des utilisateurs. Une exploitation commerciale de ces données qui se fait de plus en plus *via* les publicités mobiles ou auprès d'entreprises prête à payer des bases de données clients qualifiées. Ces informations étant récoltées soit directement à partir des informations données par les internautes remplissant leurs profils, soit indirectement en analysant les activités en ligne des internautes, leurs préférences affichées, leurs réseaux de sociabilité revendiqués en ligne, etc.

Ainsi, ces nouvelles pratiques accompagnent – de manière commercialement biaisée – des évolutions sociales dont elles ne sont pas à l'origine. L'ampleur de ces pratiques suggère l'importance qu'accordent à la gestion de leurs réseaux de sociabilité les individus les plus concernés par la juxtaposition – volontaire (en suivant l'injonction à « construire soi-même sa propre vie ») ou contrainte (déménager pour une vie meilleure) – de leurs cercles de sociabilité.

En cela, ces pratiques de communication en ligne ont, comme pour les pratiques de communication non verbales ritualisées ou la gestion normée

du temps, pour effet de renforcer les logiques sociales existantes : logiques de sociabilité, de réseaux, d'organisations sociales.

Parallèlement, quels rôles jouent les pratiques de communication dans un contexte de développement de liens sociaux interculturels ?

2 - Les pratiques de communication comme confirmation des difficultés inhérentes aux liens sociaux interculturels

Quels enseignements tirer de l'observation des liens sociaux interculturels sous l'angle des pratiques de communication ? En se focalisant sur le langage, les couvertures de bandes dessinées ou encore les chansons françaises, ces études ont confirmé deux caractéristiques des liens sociaux interculturels : leur caractère multidimensionnel et leur complexité.

Si la fréquence à laquelle un sujet est abordé publiquement est révélatrice de l'attente ou des difficultés que ce sujet suscite au sein d'une population, alors les liens sociaux interculturels sont incontestablement sources d'interrogations collectives. Comme en témoigne le texte de Renaud Dumont (chapitre 7), de nombreuses chansons françaises prennent pour thème les conflits et les ruptures de liens sociaux. Comme pour la musique, le cinéma atteste de l'intérêt artistique de ces thèmes. Le scénario du film ayant le plus grand succès en 2014 interroge les incompréhensions, les conflits familiaux nés des stéréotypes portés sur les autres (*Qu'est-ce qu'on a bien fait au bon dieu ?*). En raison des émotions qu'ils véhiculent, des ressorts scénaristiques qu'ils favorisent, des thèmes qu'ils permettent de traiter aussi (le mariage, l'éducation, le travail...), les liens sociaux interculturels sont donc, logiquement, l'objet de multiples films, livres ou chansons. Le traitement médiatique et culturel dont ce type de liens fait l'objet se traduit-il, pour autant, par une plus grande compréhension de nos interlocuteurs dans nos relations interculturelles quotidiennes ?

Les textes Dana Martin, Éric Dacheux et Rocio Prado-Sanchez en montrent, en tout cas, toute la difficulté. À quelles conditions une intercompréhension culturelle serait-elle facilitée ? Sur quels paramètres communicationnels faut-il porter spécifiquement attention ?

Maîtriser la langue constitue indéniablement le premier facteur communicationnel. Comment communiquer de manière approfondie sans pouvoir échanger mots et idées ? C'est évidemment une condition nécessaire. Mais, rappelle Dana Martin, ce n'est pas une condition suffisante pour une véritable intercompréhension : « tout comme les notions linguistiques, le savoir (inter)culturel est une denrée périssable qu'il importe d'actualiser de temps à autre » (chapitre 10). Un constat qu'éclairait pleinement l'analyse théorique formulée par Robert Kohls dès 1984 en distinguant les dimensions visibles et invisibles de toute communication interculturelle. La langue, comme tout ce qui est immédiatement perceptible explique Robert Kohls, fait partie de ces différences culturelles à connaître pour découvrir le pays étranger dont on a immédiatement conscience. Mais, comme le rappelait l'introduction de cet ouvrage, d'autres traits culturels, bien que moins perceptibles au premier abord, sont tout aussi significatifs. Ils sont, tout autant, sources d'incompréhensions.

Dans la mesure où le lien social interculturel est multidimensionnel – à la fois verbal et non verbal, mettant en jeu des valeurs et des représentations – comment les médias peuvent-ils prendre en compte ces multiples dimensions sans les appauvrir ? Chaque média – télévision, radio, affiche, blog – possède son langage propre, ses impératifs techniques, mais aussi ses modèles économiques spécifiques. Des particularités qui sont comme autant de contraintes qui pèsent sur la production des contenus diffusés. Compte tenu de ses spécificités, les bandes dessinées offrent-elles de bonnes conditions pour la diffusion d'un message complexe, multidimensionnel, sur la question de l'interculturalité comme sur celle du vivre ensemble dans une société pluriculturelle ?

L'étude de la réception de la couverture de la BD *AD Grand-Rivière* réalisée par Éric Dacheux et Rocio Prado-Sanchez confirme, une fois encore, combien la communication est difficile. L'introduction de *Nouer le lien social* rappelait cet axiome des Sciences de l'information et de la Communication : communiquer, c'est accepter le risque de l'incommunication. Les interprétations que les étudiants ont de la couverture de cette BD, des interprétations majoritairement opposées à l'objectif de l'auteur, rappellent, une fois encore, que l'incompréhension – au moins partielle – est la règle, la compréhension parfaite l'exception.

Sur un plan théorique, de multiples facteurs expliquant cet écart entre productions et réceptions des contenus médiatiques ont déjà été discernés. Des facteurs sociaux (*via* les catégories socioprofessionnelles), générationnels, mais aussi politiques, religieux, géographiques (voir par exemple Coulangeon, Philippe, 2005 ; Esquenazi Jean-Pierre, 2003 ; Jouët, Josiane, 2005 ; Rieffel, Rémy, 2005). Des facteurs culturels également : des émissions comme *Big Brother*, diffusées dans plusieurs pays du monde, ont été accueillies de manière extrêmement variables en Asie, dans les pays du Maghreb, en Europe du Nord. Et ce suivant l'importance variable accordée aux traditions, au respect de préceptes religieux, à l'expressivisme individuel *versus* l'attachement au collectif (Lochard et Soulez, 2003).

Dans le cas de cette BD, quels facteurs expliquent l'écart entre l'idée que voulait défendre l'auteur – raconter l'histoire d'un commissaire noir luttant contre un mouvement xénophobe – et la réception majoritaire que les étudiants clermontois interrogés ont faite de l'image de Une en associant l'image de ce personnage noir portant une boucle d'oreille à un gangster ? Éric Dacheux et Rocio Prado concluent l'enquête par plusieurs hypothèses explicatives. Celles-ci portent sur le rapport lecteur de BD/ média BD. Première idée : une couverture de BD facilite la diversité d'interprétation parce que l'image de la BD est associée à celle d'un média artistique « où le plaisir est fourni par la participation/ reconstruction du lecteur, [la BD] n'est peut-être pas adaptée à la lutte militante contre des représentations dominantes ». Quand c'est au lecteur de remplir les vides laissés entre chaque image et chaque page par l'auteur, ce lecteur remplit ces vides à sa façon. Il use de cette autonomie d'interprétation en s'appuyant sur ses connaissances propres mais aussi sur ses *a priori*.

La deuxième hypothèse avancée par les deux auteurs est que la plupart des BD participent au système d'industrialisation de la culture. Ce sont des œuvres alors produites à partir des principes suivants : investissements importants, recherche de rentabilité, marchandisation de la culture, transformation des auteurs/créateurs en auteurs/salariés. Une industrie qui n'hésite pas à copier les succès passés pour tenter de s'assurer de succès futurs. L'importance de la logique capitaliste dans l'univers de la BD est indéniable. Mais cela n'empêche cependant pas la production de bandes dessinées qui ne ressortent pas de cette logique.

C'est le cas de bandes dessinées éditées par de petites maisons d'éditions ou encore de bandes dessinées produites avec une perspective militante comme *AD Grand-Rivière*.

En revanche, compte tenu de ce contexte, une troisième raison peut être avancée. Les spécialistes des affiches du cinéma ont montré que les créateurs d'affiches choisissent généralement pour leurs images un graphisme stéréotypé. En effet, les affiches doivent indiquer de manière explicite à quel registre appartient le film : romance, guerrier, comédie. L'affiche exposée devant les cinémas doit promettre clairement au spectateur quel type d'émotion celui-ci est en droit d'attendre en se rendant dans la salle : des rires, des pleurs ou de belles frayeurs (Épinat, Valérie, 2002) ? Pour cette raison, les images choisies répondent l'injonction d'une efficacité interprétative. Des types d'action adoptées pour illustrer l'histoire (des personnes en train de rire pour les comédies comiques, de s'embrasser pour les comédies romantiques) en passant par les polices des caractères adoptées pour le titre du film, jusqu'au choix des couleurs dominantes de la composition (le bleu romantique, le violet étrange), la plupart des éléments empruntent à un registre graphique déterminé (le style film « historique », « action », « romantique », « comique ») afin d'en faciliter l'interprétation compréhension.

Que l'auteur le veuille ou non, une affiche de cinéma – ou une couverture de BD – est lue à la fois suivant les filtres sociaux, personnels, idéologiques des lecteurs mais aussi en fonction des conventions habituelles de lecture des œuvres. De même pour les lecteurs, dire qu'une œuvre médiatique ne sera pas reçue comme cela a été programmé par l'auteur ne veut pas dire que les lecteurs ont une entière liberté de lecture. Il ne faut pas confondre les tactiques – ou les oppositions (lectures oppositionnelles) dérochant ponctuellement des parts d'autonomie d'interprétation des lecteurs avec une lecture totalement déconnectée du contenu même du texte.

Autrement dit, que ce soit pour les auteurs de BD ou pour leurs lecteurs, il ne faut pas faire abstraction du « cadre » de lecture suivant : les couvertures de bandes dessinées exposées dans les rayonnages des principales grandes surfaces culturelles sont construites suivant le modèle de l'efficacité sémiologique, utilisant les normes graphiques et les stéréotypes sociaux usuels rassurer les potentiels acheteurs plutôt que de lutter contre ces conventions. Dans ce contexte, notre œil est prédisposé à

voir dans les couvertures des bandes dessinées des images volontairement codées. Qu'il accepte ou non ces clichés, le lecteur sait que – dans la majorité des cas – il doit lire les bandes dessinées de manière stéréotypée. Car, si les stéréotypes circulent autant dans l'espace symbolique des représentations c'est – en partie – parce qu'ils offrent l'avantage d'être des réducteurs de l'identité d'autrui. Les clichés restreignent, simplifient la représentation que nous nous faisons du monde et des autres parce que cela nous permet de restreindre la complexité d'un monde fortement difficile à appréhender. Dans ce contexte éditorial, la couverture d'une BD n'est, en effet, pas le meilleur endroit pour lutter contre des représentations réductrices du vivre ensemble dans une société pluriculturelle.

C'est donc sur la difficulté à aller à l'encontre d'une lecture stéréotypée des images de l'autre – même si l'écriture ne se veut, elle, pas stéréotypée – qu'il faut s'interroger. C'est au fond le contexte qu'il faut questionner quand les images diffusées visent principalement à motiver l'acte d'achat d'une histoire en quelques secondes..

Au total, les pratiques de communication étudiées ici ont, de manière complémentaire, confirmé les difficultés inhérentes aux liens sociaux interculturels.

Dans le cas d'échanges interpersonnels, nouer de tels liens sociaux suppose de maîtriser plusieurs compétences de communication dans les deux cultures (verbales, non verbales, etc.). Une nécessité qui rend l'exercice deux fois plus difficile.

Dans le cas des liens interculturels verticaux, la représentation de l'autre qui nécessiterait d'être complexe est au contraire simplifiée dans le choix des Unes de BD par souci d'efficacité commerciale.

C'est précisément pourquoi il est important de voir si, déconnectées de ces contraintes de simplification, voire de simplisme, du message diffusé, les échanges par mail, forums, SMS, réseaux sociaux numériques, peuvent contrebalancer cet impact restrictif sur les liens sociaux.

3 - TICN et liens sociaux : des liens désormais activables n'importe où, n'importe quand et ... dans n'importe quelle situation.

Les nouvelles pratiques d'échange d'informations, d'idées et d'arguments en ligne favorisent-elles l'émergence de nouvelles logiques de sociabilité ?

Trois auteurs de ce travail collectif ont travaillé sur l'impact sur le lien social de l'ouverture des données. Leurs approches diffèrent mais leurs résultats se complètent. Parmi les promesses associées à *l'open data*, lesquelles concernent le vivre ensemble ?

La diffusion dans une société de tout objet sociotechnique (télévision, téléphone portable, machine à laver) s'accompagne de discours de promotion de cet objet. À quels besoins va-t-il spécifiquement répondre qui justifient son achat ? Une fois acquis, quels sont les usages légitimes de cet objet ? Des conflits, aux enjeux en apparence techniques mais dont les fondements sont, suivant les sujets, normatifs (conception du bien, du comportement légitime) ou idéologiques, surviennent alors.

Ainsi, les enjeux qui concernent le cadre d'interprétation des usages politiques, sociaux, culturels légitimes de *l'open data* ne sont pas anodins dès lors que l'usage social massif de des plateformes d'ouverture des données, comme de tout nouvel objet sociotechnique, dépend moins des qualités techniques « intrinsèques » de celui-ci que des projections faites par les utilisateurs sur l'usage qu'ils en feront dans leur quotidien (Mallein et Toussaint, 1994).

Pergia Gkouskou-Giannakou, s'interroge sur les conceptions du journalisme et de la démocratie associés aux nouveaux styles d'écriture journalistiques. Le journalisme d'investigation défend le mouvement d'ouverture des données en invoquant des principes suivants : « ce type de journalisme s'appuie en fait sur une vision de la démocratie moderne qui serait basée sur trois grands principes que sont la transparence, la régulation et le contrôle » (Charon, 2009, p. 123). De manière peu surprenante, les partisans du partage des données s'appuient ainsi sur la conviction communément partagée que plus d'information donnera plus de transparence, voire plus de pouvoir aux citoyens. Cette certitude repose sur l'idée, très libérale, que rendre public les faits et les choses va permettre aux individus d'être plus autonomes face au pouvoir, quel qu'il soit : scientifique, politique ou organisationnel (Breton, 1992).

En quoi cette ouverture de données et ces promesses de transparence impactent-elles alors le vivre ensemble ?

Certes, sur le plan de la connaissance que la société a d'elle-même, les apports sont incontestables, que ce soit en matière de santé, de traçabilité de produits, de géographie de phénomènes sociaux tels que le célibat. Ce supplément d'informations renforce alors - potentiellement - le niveau de connaissance des citoyens. Il ne faut pas préjuger, cependant, que disposer de plus d'informations soit un souhait partagé par tous les citoyens. L'arrivée de nouveaux titres médiatiques accessibles gratuitement sur internet a montré que seule une minorité de lecteurs utilisait ces nouveaux sites pour s'informer plus encore. Chez les plus diplômés, l'abondance informationnelle, les ressources disponibles en ligne leur donnent la certitude - et le pouvoir - de se tenir pleinement et facilement informés, quel que soit le sujet considéré. Mais chez les plus démunis en capital culturel, les informations sur le monde fournies par les journaux télévisés et les pages d'actualité des principaux portails sont jugés suffisantes, « un surcroît d'information étant perçu comme un surcroît de complexité d'un monde alors difficile à appréhender » (Grangeon et le Foulgeoc, 2010, pp. 240 et suivantes).

Parallèlement, *l'open data* renforce incontestablement le pouvoir des médiateurs informationnels : les journalistes qui produisent les informations notamment.

Le mouvement d'ouverture des données crée-t-il, parallèlement, de nouvelles formes de relations interindividuelles, au-delà des seuls cercles particulièrement intéressés et motivés par ces nouvelles pratiques informationnelles ? Au-delà, par exemple des seuls développeurs soucieux, eux, d'avoir accès aux données des administrations (fiscales, policières) afin et de retravailler des données fournies par les administrations (chapitre 5) ? Rien n'est moins sûr. Comme l'écrivent Mohammed-Salah Abaïdi et Julien Guillaumond, une fois qu'une application sur la géographie des agressions criminelles et des quartiers est disponible « cela va-t-il résoudre les problèmes sociaux dans ces quartiers ou conduire plutôt à la mise en place d'un cordon sanitaire autour de ce quartier et des stratégies d'évitement souvent déjà à l'œuvre ? » (chapitre 5).

En fait, l'impact de l'ouverture des données porte moins sur de nouvelles sociabilités que sur l'imaginaire du vivre ensemble, sur des représentations symboliques des figures des citoyens, des journalistes et

des responsables politiques. Des représentations dont l'influence porte, elle directement sur des questions de légitimité et des relations entre électeurs et élus. Comme le souligne Pergia Gkouskou-Giannakou, le lecteur est sollicité pour participer à la collecte, au traitement ou à la diffusion des données. « Le lecteur impliqué voit son rôle social renforcé : il sent qu'il fait partie des procédures de transparence, de régulation et de contrôle qui imprègnent une société démocratique » (chapitre 6). C'est donc une influence réelle. Mais cette influence ne porte pas sur des relations sociales quotidiennes.

Si l'influence du mouvement *d'open data* sur le lien social, même si elle porte sur les représentations du vivre ensemble, est relativement limitée, en revanche l'influence des technologies d'information communication numériques dans les relations quotidiennes est bien plus marquée. Et ce pour toutes les relations : intimes, familiales, amicales ou encore professionnelles.

Au début du téléphone, discuter à distance, sans être physiquement présent, constituait une nouveauté. C'est devenu la norme.

Avec son téléphone mobile, chacun amène aujourd'hui son agenda de contacts propres, ses photos personnelles, son réseau avec soi. L'entretien des relations sociales n'est *techniquement* plus contraint par des considérations spatiales. On peut téléphoner à ses amis de son travail mais aussi – comme le constate Sophie Demonceaux dans le chapitre 3 – envoyer des SMS à ses collègues de son salon.

Quelles sont les incidences sociales de cette déspatialisation des liens ? Ces incidences se posent, bien sûr, en termes de gestion de l'interaction. Quels sont les rites d'entrée et de sortie d'interaction dans le cas, par exemple, d'une discussion privée engagée, pour l'un des interactants, dans un train ? L'analyse ethnographique réalisée par Julien Figeac montre bien comment les échanges de regards jouent un rôle central dans

la coordination des relations entre usagers du train : comment celui qui décroche s'excuse visuellement de déranger les autres et mesure s'il peut malgré tout engager une conversation où s'il doit proposer de rappeler plus tard (Figeac, 2011).

Mais cette déspatialisation des relations génère des interrogations sur la l'entrecroisement des liens noués, sur la manière de gérer la cohabitation des activités et, surtout, des relations – relations à distance *versus* présentes – que cette déspatialisation entraîne. Car le maintien de liens à distance à tout moment (liens déspatialisés) n'est pas sans conséquences sur les liens présents (liens contextualisés). Rester en contact – potentiellement – en permanence avec son réseau relationnel dans l'espace professionnel, public comme dans l'espace familial, n'est-il pas, au fond, générateur de nouveaux conflits relationnels ?

Pour mesurer cet impact, il est nécessaire de prendre en compte les multiples situations au cours desquelles les smartphones impactent *en même temps* deux types de liens sociaux : ceux qui se jouent en présentiel et ceux qui s'opèrent en distanciel.

L'usage croissant du smartphone et du mail se traduisent par une plus grande porosité des frontières entre vie publique et vie privée. Il ne faut pas oublier que cette porosité joue dans les deux sens. Elle se traduit aussi par l'insertion de moments consacrés à la vie familiale dans la vie professionnelle. La minutieuse enquête de Laurence Le Douarin sur les usages personnels des technologies de l'information et de la communication au bureau montre que ce niveau de porosité entre vie familiale et vie professionnelle varie suivant les types de salariés. Elle en explicite les principaux facteurs. Cela tient à la fois à la situation personnelle du salarié : dans quel type de couple vit-il ? Les salariés de couples biactifs, couples dans lesquels la gestion de l'agenda familial est la plus équilibrée, sont parmi ceux qui utilisent le plus le mail au travail pour répartir, vérifier, tenir au courant de l'avancée des tâches ménagères.

Le temps consacré à sa vie privée au bureau tient également au statut du salarié et sa place dans la hiérarchie de l'entreprise : une partie des cadres dirigeants met un point d'honneur à ne pas faire rentrer les problèmes de sa vie privée dans son travail (la réciproque n'étant pas vraie : le télétravail au domicile étant fréquent). Ainsi, la place accordée – par l'intermédiaire des TICN – à la vie privée au bureau varie suivant les salariés (Le Douarin, 2006).

Elle est, pour autant, bien réelle. C'est notamment le cas de cadres observés durant des réunions professionnelles. Ces derniers gèrent la vie privée comme ils gèrent leur vie professionnelle : en recherchant le gain de temps, l'efficacité. Il s'ensuit alors le glissement suivant : la vie extérieure au travail est gérée comme la vie de l'entreprise. Ils remplissent les temps morts des réunions pour envoyer des SMS à des membres de leurs familles ou à des amis. L'usage du SMS, plutôt que du téléphone, s'explique dans leur cas moins par des soucis de discrétion que d'efficacité. Écrire permet de faire deux choses en même temps. « En réalité, cette superposition des temps sociaux traduit une « sur-occupation » chez les actifs, lesquels investissent les "temps morts" (par exemple, les moments d'inattention) par des tâches à effectuer » (Le Douarin, Laurence, 2006, pp. 116 et suivantes).

Mais cette « rationalisation » du temps se fait au prix du principe de coopération entre les personnes présentes pour discuter, régler une question professionnelle.

Or, cet impact du smartphone pèse sur les relations sociales quotidiennes au travail, mais aussi dans les transports en commun ou au sein des foyers. Comment en expliquer la fréquence ? Qu'est-ce qui tient, d'une part, à des évolutions sociales extérieures aux technologies d'information communication numériques et, d'autre part, à des raisons propres à l'arrivée de ces technologies ?

Plusieurs facteurs sociaux expliquent l'usage croissant des smartphones comme vecteurs de relations sociales.

Le premier tient au mouvement d'individualisation de notre société au sens où le poids du passé, de la tradition, des habitudes dans la définition des identités et des trajectoires individuelles diminue au profit des actions qui relèvent des choix de chacun. Quand le métier, le maintien des relations familiales, la pratique religieuse, les préférences artisanes ne relèvent plus de préférences reçues en héritage mais de dimensions décidables, alors chaque individu « s'avère de moins en moins inséré dans des systèmes d'appartenance (ethnies, religions, villages ou quartiers, etc.) ou dans des corps intermédiaires (familles, corporations, etc.). Conduit à assumer en quelque sorte successivement, voire simultanément plusieurs vies (professionnelle, familiale), il acquiert forcément une relative indépendance vis-à-vis de ses multiples appartenances » (Ion, 2013).

Pour le dire autrement, les individus deviennent socialement plus mobiles.

Or, ces individus sont également « géographiquement » plus mobiles. Avec l'avènement des voitures, des transports en commun, la distance entre le lieu de travail et le lieu de résidence a, en moyenne, considérablement augmenté en quelques décennies. Le nombre de déménagements moyens dans une vie augmente. Que ce soit pour ses études, son travail, pour changer d'appartement, en raison d'une naissance ou d'un divorce, près d'un tiers des français a changé de lieu de résidence en l'espace de cinq ans (Insee, 2006). En déménageant, chaque individu garde une partie de son réseau de sociabilité précédent. Une fois parti, il va régulièrement retourner voir famille et amis laissés dans sa région d'origine. Et il s'en constitue, en parallèle, un nouveau. Au total, « c'est à la fois parce que les liens sont plus nombreux que la mobilité des individus augmente et parce que la mobilité s'accroît en potentiel que les individus peuvent atteindre ou maintenir des relations sociales diversifiées. Les deux phénomènes se nourrissent et se renforcent l'un l'autre » (Belton-Chevallier, 2009, p. 112).

Cette multiplication des liens et l'éloignement forcé d'une partie d'entre eux se traduisent alors par l'usage croissant des mails, des pages Facebook, des appels téléphoniques, des SMS, autant de pratiques de communications qui permettent de maintenir le lien à distance.

Et ce d'autant plus que ces outils offrent une grande souplesse d'usage. Le smartphone donne la possibilité d'échanger par écrit quand c'est

nécessaire, par oral quand c'est préférable, par SMS quand la discrétion s'impose, par mail si la connexion et l'abonnement internet le permettent. La souplesse de l'outil permet de s'adapter à une multiplicité de contraintes de communication. Parallèlement, la diversité des options en facilite l'usage. Ainsi des sonneries de téléphones portables différenciées suivant l'appelant. L'hypothèse de Christian Licoppe est qu'en permettant de connaître l'identité de son interlocuteur avant de décrocher, la sonnerie différenciée allège cognitivement la décision de répondre à l'appel ou non, suivant le lieu où l'on se trouve (en réunion, à la maison), les personnes avec qui l'on se trouve (avec son supérieur hiérarchique ou son plus proche collègue) (Licoppe, 2007). D'ailleurs de multiples réponses – « je te dérange ? », « tu veux que je te rappelle ? – indiquent que toute connexion mobile doit être confirmée par un « pacte implicite conclu entre les deux protagonistes de l'échange, qui repose sur une évaluation des hiérarchies entre les situations (l'ordre des priorités) ou/et entre les individus (l'ordre des préséances) » (Binswanger et *ali.* 2007, p. 69). L'usage du portable suppose d'apprendre les moments au cours desquels répondre sera jugé acceptable, ou tolérable, et les moments où il faut savoir reporter la conversation.

Reste que les technologies d'information communication numériques rendent possible une connexion permanente, en tout temps, en tout lieu et dans n'importe quelle situation. Quelles sont les conséquences, pour le vivre ensemble, de cette connexion (potentiellement) permanente de chacun à ses différents cercles relationnels ?

Pour les couples, il a été constaté dès le début que l'achat du portable permettait de renforcer les liens conjugaux, y compris – de manière contre-intuitive – pour les couples dits individuels (Martin et Singly, 2002). Il suffit de comparer les motifs d'achat du portable dans le couple avec l'usage réel qui en est fait quelques temps après pour mesurer combien l'usage relationnel du portable est sous-estimé pour tous les couples interrogés : fusionnels et individuels. En particulier les appels en direction du conjoint : que ce soit pour régler des questions domestiques (enfants, ménage), pour dire qu'on pense à l'autre, pour se donner rendez-vous (*ibid.*) Comme si le téléphone portable permettait de compenser l'existence en décalée d'une partie des couples contemporains, en raison d'horaires de travail différés dans la journée (l'un travaillant dans la

journée, l'autre le soir à l'hôpital), dans la semaine (l'un travaillant le week-end, l'autre la semaine), voire toute l'année (en raison du temps pour se rendre chaque jour à son travail éloigné du domicile qui oblige à partir tôt et à rentrer tard). Ainsi le portable, solidifie les liens conjugaux.

Mais, aujourd'hui, l'inverse, est tout aussi vrai. C'est ce que constate Sophie Demonceaux. Quand les technologies d'information communication s'immiscent dans les foyers ce n'est alors plus pour rapprocher des conjoints physiquement éloignés. C'est – parfois – pour séparer des conjoints physiquement présents. Il faut, bien sûr, penser à l'immixtion des mails professionnels dans les moments privées (les impératifs professionnels pouvant durer jusqu'à tard le soir !) mais pas seulement. Suivant les types de couples (les couples plus ouverts sur l'extérieur *versus* les couples centrés sur eux-mêmes, etc.), il faut, désormais, aussi penser à l'envoi de SMS à ses amicaux propres ou à ses collègues depuis sa cuisine.

Le domicile n'est alors plus réservé aux liens de couples. Il est le lieu d'où débutent des *tchats* avec des inconnus parce qu'on s'ennuie dans sa vie réelle (chapitre 3). À distance, les nouvelles technologies de communication servent au maintien des liens familiaux (ou même) professionnels). Sur place, elles jouent le rôle de « perturbateurs de liens » (*ibid.*)

Comment interpréter cette évolution à la fois plus apparente, renforcée et modifiée par les technologies d'information communication ? Deux perspectives doivent être prises en compte. L'une sociale, l'autre communicationnelle.

Socialement, l'évaluation de telles tendances n'est pas aisée. Car les significations de telles pratiques ne sont pas univoques. D'un côté, celles-ci réinterrogent nettement la question de l'engagement (Demonceaux, Sophie, chapitre 3). Qu'est-ce que cela signifie aujourd'hui être physiquement présent en réunion de famille ou professionnelle quand l'attention n'est plus nécessairement offerte ? Ou plutôt quand chaque interagissant décide du pourcentage d'attention qu'il est prêt à accorder à la relation en direct et à son autre relation menée à distance. Les réactions à adopter face à de telles pratiques, les normes, se construisent au fur et à mesure. Elles dépendent, en partie, des situations et des interactions au sein de chaque couple, chaque entreprise. Ainsi, pour l'intrusion

professionnelle au domicile « l'enquête tend à montrer qu'un couple ayant des pratiques numériques symétriques (en temps et/ou en type d'usage) connaît peu ou pas de moments de tension dus à ces appareils connectés. À l'inverse, un couple ayant des pratiques numériques dissymétriques vivrait davantage de moments de tension. » (*Ibid.*). Pour le dire autrement, quand l'espace conjugal ou l'espace professionnel est inégalement jugé trop contraignant, insuffisamment intéressant aussi, les technologies offrent la possibilité de s'échapper « numériquement » de cet espace pour engager d'autres pratiques relationnelles. Le portable peut donc, incontestablement, révéler et accélérer la fragilité de liens conjugaux.

De l'autre, l'usage du portable offre un espace d'épanouissement, voire de liberté relationnelle (puisque non contraint par la situation) tout aussi incontestable. De telle sorte qu'il est possible de voir dans ces nouvelles pratiques relationnelles la montée d'un vivre ensemble tissé à partir de liens sociaux individuels.

L'individualisation de la société n'a pas pour conséquence des vies plus solitaires mais des vies reliées différemment, estime ainsi François de Singly. Quand les individus multiplient les activités, les cercles d'appartenance, quand ils revendiquent en même temps leur participation à plusieurs groupes, cela veut dire, considère ce spécialiste de la sociologie familiale, « que ces individus apprécient d'avoir plusieurs appartenances pour ne pas être liés par un lien unique. Pour l'exprimer schématiquement, le lien social serait composé de fils moins solides que les fils antérieurs, mais il en comprendrait nettement plus. Ce changement considérable prête souvent à mauvaise interprétation du fait que le lien de référence reste la solidité d'un seul fil » (De Singly, 2010, pp. 21-22).

Le gain d'autonomie, y compris relationnelle, supplémentaire se payerait ainsi en fragilités additionnelles. Dans tous les cas, ces nouvelles pratiques signalent l'avènement d'une socialisation plus individualisée.

Communicationnellement, l'interprétation de ces pratiques, moins contradictoire, est tout aussi significative.

Depuis longtemps, les interactions sociales sont médiées par des dispositifs techniques. Ces dispositifs ont su s'imposer en raison de tous

les avantages procurés : communiquer malgré les kilomètres par téléphone ou visioconférence, chercher à joindre son collègue n'importe quand par mail ou SMS, y compris le soir et le week-end parfois, parce que l'appelant peut partir du principe que c'est désormais sur l'appelé que repose le choix de répondre immédiatement à l'appel, et non à l'appelant de fixer des limites horaires jugées acceptables (Licoppe, 2007).

Mais ces contraintes techniques ont progressivement imposé leurs logiques dans ces interactions humaines.

C'était vrai de la dimension temporelle des interactions permises par des dispositifs techniques. La communication simultanée est de plus en plus répandue (par mail, SMS), la communication en différée moins tolérable. Ce faisant, certaines dimensions d'une relation sociale se retrouvent avantagées : dans une interaction l'échange d'émotions se transmet plus facilement en direct qu'en différé, tandis que le partage de réflexions bénéficie – lui – plus aisément d'une relation asynchrone.

C'est désormais vrai, et cela constitue une nouveauté, de la dimension situationnelle de l'interaction. Car la technique modifie la dimension contextuelle de l'interaction de trois façons.

En premier lieu, la médiation technique du téléphone nécessite l'invention de nouveaux rites d'interaction. Quand la technique facilite l'interaction à distance, la société doit se forger de nouveaux rites de gestion de ces interactions humaines (interaction d'entrée, de politesse, de sortie, etc.) pour compenser l'absence des données normalement procurées par le contexte de l'interaction présentielle (la personne que j'appelle est-elle dans son bureau ou au restaurant, seule ou accompagnée ?).

En deuxième lieu, la médiation technique modifie les contraintes qui pèsent sur les comportements au cours des interactions. Quand l'interaction est spatialement située, dans un salon d'opéra ou dans un salon de coiffure, elle ne se déroule pas exactement de la même façon. Alors que quand l'interaction s'engage de chez soi pour l'un des deux intervenants, les contraintes propres à la symbolique de lieux collectifs (un bureau, une salle de classe) ou aux normes de comportements à respecter dans des lieux publics s'effacent.

En troisième lieu, la médiation technique du téléphone portable change le nombre et le périmètre même des interactants. Le choix des personnes à

qui l'on parle n'est plus contraint par le lieu où l'on se trouve ni par l'obligation de privilégier la relation *in situ*. En juxtaposant plusieurs interactions en même temps, les individus privilégient la variété des relations. Mais cette multiplication des échanges distantiels se fait au détriment de l'intensité des échanges présentiels. Elle se fait, en partie, au détriment d'une meilleure compréhension des informations verbales échangées. Elle se fait aussi au détriment d'une attention soutenue de toute la communication non verbale agrégée aux propos échangés, que ce soit les codes vestimentaires, les gestes et même parfois les pratiques ritualisées dont l'objet est précisément d'enrichir et de renforcer les interactions interpersonnelles et les interactions au sein des groupes sociaux. Autrement dit, en augmentant le champ des interactions en même temps possibles, la médiation technique du téléphone portable renforce, certes, l'autonomie relationnelle de chacun, mais elle affaiblit incontestablement les liens sociaux présentiels. Et donc les logiques sociales des institutions sociales que ces liens présentiels actualisent, par exemple la solidité de l'institution familiale lors d'interactions familiales, celle de l'institution professionnelle lors d'interactions professionnelles en présentiel.

Ce double mouvement d'autonomisation et de fragilisation des liens sociaux se nourrit indubitablement de logiques sociales existantes mais aussi des nouvelles logiques communicationnelles qui les renforcent.

Ainsi, les pratiques de communication participent non seulement au maintien de logiques sociales existantes mais aussi à la reconfiguration d'un autre vivre ensemble. Un vivre ensemble constitué de liens activés numériquement, de liens multiples, des liens activables en permanence, des liens enfin dont on ne sait pas s'ils sont moins solides pris séparément ou plus forts globalement en raison de leur variété, de leur diversité. Ce n'est pas la moindre contradiction amenée par ces nouvelles pratiques de communication dans la reconfiguration actuelle des liens sociaux.

Bibliographie

Belton-Chevallier, Leslie (2009), *Mobilités et lien social. Sphères privée et professionnelle à l'épreuve du quotidien*, Thèse de doctorat, dir. De Coninck, F., Université Paris Est Marne La Vallée, 507 p.

Binswanger, Daniel ; Boutin, Perrine ; Jarrigeon, Anne ; Jeanneret, Yves, Lacombe, Anaïs ; Lallement Emmanuelle ; Menrath Joëlle ; Perret, Jean-Baptiste ; Tassel, Julien ; Wrona, Adeline (2007), *Le téléphone mobile aujourd'hui : Usages, représentations, comportements sociaux*, Contrat de recherche CELSA-AFOM, 129 p.

Breton, Philippe (1992), *L'utopie de la communication*. Paris, La Découverte, 171 p.

Coulangeon, Philippe (2005), *Sociologie des pratiques culturelles*, Paris, La Découverte, 123 p.

Épinat, Valérie (2002), *Les affiches du cinéma français en 2001 : pouvoir de condenser et condensé de pouvoir*, Maîtrise, Institut Français de Presse, Paris II, 90 p.

Esquenazi, Jean-Pierre (2003), *Sociologie des publics*, Paris, La découverte, 122 p.

Figeac Julien (2011), « Vers une pragmatique de la pratique télévisuelle. Etude de l'appropriation de la Mobile TV en situation de mobilité », *Permanence de la télévision*, Dir. Delavaud G., Editions Apogée, Rennes, pp. 57-70.

Goffman, Erving (1973, 1 éd. 1959), *La mise en scène de la vie quotidienne : la présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 256 p.

Grangeon, Fabien, et le Foulgeoc, Aurélien (2010), « Les usages sociaux de l'actualité », *Réseaux*, pp. 225-253.

Ion, Jacques (2013), *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand colin, 220 p.

Jouët, Josiane (2005), « Du bonheur de la psychologie sociale », *Questions de communication*, n°8, pp. 135-144.

Le Douarin, Laurence (2006), « Les chemins de l'articulation entre vie privée et vie professionnelle. Les usages personnels des technologies de l'information et de la communication au bureau », *Réseaux*, n° 140, pp. 101-132.

Licoppe, Christian (2007), « Qu'est-ce que répondre au téléphone ? », *Réseaux* (n° 141-142, pp. 327-360

Lochard, Guy et Soulez, Guillaume (2003), « Une mondialisation inachevée : limites, non-frontières de la télé-réalité », *Médiamorphoses*, pp. 148-163.

Mallein, Philippe et Toussaint, Yves (1994), « L'intégration sociale des TIC: une sociologie des usages », *Technologie de l'information et société*, pp. 315-335.

Martin, Olivier et Singly (de), François (2002), « Le téléphone portable dans la vie conjugale », *Réseaux*

Miller Daniel et Slater, Don (2000), *The internet. An ethnographic approach*, Berg, Oxford, 217 p.

Montoussé, Marc, Renouard, Gilles (2006), *100 fiches pour comprendre la sociologie*, Bréal, 240 p.

Najar, Sihem (2011), « Les pratiques sociales de l'Internet et les transformations des identités et des liens sociaux au Maghreb », *Revue géographique des pays méditerranéens*, p. 49-57.

Rouquette, Sébastien (2008), « Les blogs extimes. Analyse sociologique de l'interactivité des blogs » », *TIC et société*, Canada, 31 p.

Singly (de), François (2010), *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien social*, Paris, Fayard, 270 p

Rieffel, Rémy (2005), *Que sont les médias ?*, 544 p.

Van de Winkel, Aurore (2011) « La représentation de l'Autre dans les légendes urbaines », *L'identité plurielle*, dir. Rouquette S., PUPB, pp. 74-92.

Winkin, Yves (2001), *Anthropologie de la communication : de la théorie au terrain*, Paris, Le Seuil, 332 p.